

du dessin. Vient ensuite le *grand Livre des peintres*, où l'auteur expose la méthode de manier le pinceau, celle de colorier; & en traitant de tout ce qui constitue les beautés du corps, il parle d'une table de proportion faite sur le système d'Albert Durer dans son ouvrage latin, *des mesures & proportions du corps humain*. On voit que la marche de Laireffe ne tient pas à celle des écoles romaines & françoises, qui font précéder tout ce qui tient aux formes & à l'étude du coloris.

Dans les préceptes que le peintre liégeois nous a laissés sur la composition, il fait preuve de beaucoup d'érudition littéraire par le choix des sujets qu'il propose. Il en montre aussi beaucoup quand il traite des costumes civils, religieux & militaires de l'antiquité, quand il parle des divers genres de peinture, des allégories, des lieux où les tableaux doivent être placés : enfin quelle que soit la partie des arts qu'il passe en revue, Laireffe montre dans ses écrits, comme il l'a fait dans ses estampes & dans ses beaux tableaux, qu'un peintre n'est vraiment distingué que lorsque son talent est animé des flammes de la poésie. En effet, les traits d'une brillante imagination ont sur les hommes éclairés un empire plus victorieux qu'une servile imitation de la nature; celle-ci ne paroît fixer que des esprits froids ou communs, & n'intéresse les praticiens que par le mérite de la difficulté vaincue.

Laireffe est toujours poète, lorsqu'il établit ses opinions sur les effets de la lumière & des ombres, sur le choix des couleurs qu'on doit donner aux chairs & aux draperies, sur les accessoires & les fonds qu'il faut leur donner, selon le lieu qu'on a à décorer, & le